

## Compte rendu Conseil du 23 janvier 2017

**Absent :** M. Dassaud Christophe (pouvoir à M. Fayet Yves), Mme Irles Catherine (pouvoir à M. Dessaplarose Christian), M. Parra Richard (pouvoir à M. Morin Jean-Claude), M. Herraud Fabien.

**Secrétaire de séance :** Mme Claux Lydie

### 1. Rachat d'immeuble à L'EPF SMAF

Rachat des ateliers municipaux

(Emprunt de 32 800 € reste 11.23 € + 2.73 €) donc solde 13.96 € à EPF SMAF.

Le conseil accepte l'acte administratif et désigne Mme IRLES Catherine comme signataire de l'acte.

### 2. Soutien à la commune D'Olloux

Le 15 novembre 2014 un habitant de la commune à tiré sur un employé communal qui venait lui couper l'eau. Le cantonnier à été blessé dans l'exercice de ses fonctions.

Les assurances se sont retournées contre la commune qui doit verser 145 000 euros pour réparer le préjudice. (Le tireur étant insolvable)

Une aide a été attribuée par :

Conseil départemental 100 000 € / Ville de Clermont 10 000 €

Le conseil municipal attribue une aide financière de 150 euros.

Vérifier auprès de notre assurance si elle prend en charge ce genre de préjudice.

### 3. Remboursement transport scolaire année 2016/2017

Comme l'année dernière, Monsieur le Maire souhaiterait continuer à rembourser les parents des enfants scolarisés à Luzillat et utilisant les transports scolaires à hauteur de 50% pour l'année scolaire 2016/2017.

Le conseil vote pour un renouvellement à 50 % de prise en charge, suivant le quotient familial.

### 4. Rapport des commissions

Le bulletin municipal à été distribué, avec le calendrier du SBA.

La fête de la noix est annulée, car il n'y a pas de noix cette année.

A l'école le plafond de la classe du haut a été isolé par laine de verre pour un montant de 300€.

### Divers :

Début février voir avec EPF Smaf pour rachat terrain impasse de la Chanat pour les revendre (4 parcelles de 900 m2 environ).

Mercredi 25 janvier : Election du président de la nouvelle communauté de communes, PLAINE LIMAGNE.

Samedi 28 janvier : Concert Les enfants de la Limagne à la Salle des fêtes.